

INFO de SEPT. 22

Envoyé de mon Galaxy A40 Orange

----- Message d'origine -----

De : GOHPL Oleicole <oleiculteurs.info@gmail.com>

Date : 09/09/2022 22:14 (GMT+01:00)

À :

Objet : INFORMATIONS A L'ATTENTION DE NOS ADHERENTS OLEICULTEURS

Un été dur pour les oliviers et dur pour les mouches

D'un côté les conditions météo sont devenues très favorables aux mouches, D'un autre coté les captures et les dégâts restent faibles ou inexistantes, en plus dans les pièges on ne trouve presque plus que des mâles. Il semblerait que la canicule a été difficile aussi pour les mouches.

Pour les vergers qui ont été protégés dernièrement (1) avec des argiles ou des pièges : **le risque est faible**, tout va bien, on peut commencer à espérer une fin de saison avec optimisme, mais ce n'est pas encore gagné.

Pour les vergers qui n'ont encore eut de protection : **le risque est moyen (2)** il est plus prudent d'appliquer une protection (3) dans les jours qui viennent. Si vous ne faites rien, vous courez le risque de voir des olives piquées en septembre et d'avoir une génération de mouches supplémentaire en octobre. Dans ce cas, il faudra être en mesure de faire une récolte précoce, dès les premiers jours de novembre (voire les derniers jours d'octobre) si vous ne voulez pas avoir une huile au goût d'asticot.

Pensez à faire le pied de vos arbres et à biner si vous voulez que les pluies reçues ne soient toutes consommées par l'herbe d'automne.

Message rédigé par Alex SICILIANO technicien du Groupement,

(1) on entend par "protégé dernièrement" : un verger qui a reçu une argile depuis moins de 15 jours et dont les olives sont encore bien blanchies

(2) sur « l'Aglandau » le risque est moyen mais sur les variétés à gros fruits, type « Bouteillan », le risque est plus fort

(3) La protection s'entend ici comme dans les préconisations d'Olivette Infos et France Olive : argile + cuivre et/ou piégeage au phosphate d'ammoniaque

PS - Ces conseils génériques sont destinés aux Oléiculteurs ayant des vergers en Haute-Provence avec une dominante de variété « Aglandau ». Il vous appartient de les adapter à la situation particulière de votre verger.

- Vous recevez ces informations parce que vous êtes adhérent au Groupement des oléiculteurs de Haute-Provence, si vous ne souhaitez plus les recevoir merci de nous mettre un message par retour de mail.

L'équipe du Groupement des Oléiculteurs, vous remercie pour votre confiance.